

DÉPANNAGES D'URGENCE


Quand les serruriers gonflent un peu trop la note...

■ Qui n'a jamais claqué la porte d'entrée avec les clés à l'intérieur ? En cas d'urgence, le premier réflexe est d'appeler un serrurier. Mais attention, aux escroqueries ! Le dépanneur malhonnête trouvera toutes les astuces pour gonfler sa facture. Il vous annoncera un tarif, puis rajoutera des prestations (montage...). Au final, la facture peut grimper à plus de 1.800 €. Mais le gonflement des prix n'est pas illégal. De plus les artisans connaissent la parade pour éviter les plaintes.

DEVIS OBLIGATOIRE AU-DESSUS DE 150 €

Pour un montant supérieur à 150 €, ils doivent obligatoirement faire signer un devis avant de réaliser les travaux. Le document doit mentionner le taux horaire de la main-d'œuvre et les tarifs des prestations proposées. Une fois le devis signé, tout recours est alors impossible. Les serruriers véreux le savent bien. Méfiez-vous des noms d'entreprises qui commencent par A ou



B. Cela leur permet d'être mieux référencés sur les pages jaunes et sur Internet. Autre technique pour attirer les clients, afficher ses coordonnées dans les halls d'immeubles. Pour éviter les arnaques, prenez votre temps pour choisir un artisan et n'hésitez pas à poser des questions (taux horaire, forfait ouverture de porte...). Privilégiez les artisans qui ont pignon sur rue et qui font partie d'un réseau agréé par des fabricants de serrures comme Point Fort  chet.